

Appel à Projets Recherche

Matériaux et technologies pour le nucléaire

Les instituts d'établissement d'Aix-Marseille Université **ISFIN** et **AMUtech** lancent un appel à projets de recherche conjoint intitulé « Matériaux et technologies pour le nucléaire ».

AMUtech a pour ambition d'animer et de coordonner les expertises en sciences des matériaux et nanotechnologies au sein d'Aix-Marseille Université, en favorisant les collaborations entre unités de recherche, la mutualisation des moyens scientifiques et la mise à disposition d'équipements de pointe à destination des formations du domaine.

ISFIN s'investit quant à lui dans la recherche et la formation dans plusieurs domaines clés liés aux technologies nucléaires : instrumentation pour les grands équipements du nucléaire, caractérisation des matériaux et des structures, et sciences de la fusion.

Dans ce contexte, cet appel à projets vise à renforcer les interactions scientifiques entre les communautés de recherche des deux instituts autour des matériaux et des technologies pour le nucléaire.

Cet appel constitue un dispositif incitatif destiné à encourager les collaborations transversales entre équipes, le partage de bonnes pratiques ou l'utilisation d'équipements remarquables du site. Il ne se substitue pas aux appels à projets propres à chacun des instituts, mais vient en complément de ces dispositifs.

Objectifs de l'appel

Cet appel à projets vise à soutenir des projets de recherche permettant de :

- identifier et développer des thématiques scientifiques communes entre les deux instituts
- décloisonner les champs disciplinaires et encourager les interactions entre communautés scientifiques
- encourager le partage de bonnes pratiques, d'expertise ou encore d'équipements
- favoriser les collaborations inter-laboratoires et inter-instituts
- promouvoir l'utilisation d'équipements scientifiques remarquables et de plateformes technologiques du site d'Aix-Marseille
- soutenir l'exploration de thématiques émergentes liées aux matériaux et technologies pour le nucléaire
- contribuer à la construction de projets scientifiques ambitieux et jouer un rôle d'effet levier pour l'obtention de cofinancements
- encourager l'implication de partenaires extérieurs, académiques ou industriels.

Ces éléments constituent à la fois les objectifs de l'appel à projets et des critères d'évaluation des projets, sans constituer pour autant des critères éliminatoires.

Conditions d'éligibilité

Les projets devront :

- associer au minimum deux équipes de recherche, dont au moins une relevant de l'Institut ISFIN et une relevant de l'Institut AMUtech. Des partenaires extérieurs, des plateformes ou des équipements mutualisés peuvent être associés en complément.
- s'inscrire dans le champ des matériaux et technologies pour le nucléaire
- démontrer la complémentarité scientifique des équipes impliquées
- être portés par un personnel permanent rattaché à un laboratoire du site relevant de l'un des deux instituts ISFIN ou AMUtech

Les projets peuvent correspondre à des actions déjà initiées nécessitant un renforcement, ou à de nouvelles collaborations/nouveaux projets exploratoires.

Financement

Une enveloppe globale de **100 000 €** est dédiée à cet appel à projets.

Le financement accordé pourra atteindre **25 000 €** maximum par projet. Des demandes de financement d'un montant inférieur pourront également être retenues.

L'évaluation prendra notamment en compte la pertinence de la demande aux regards des objectifs et la valeur ajoutée du financement sollicité pour la réalisation du projet.

Les dépenses éligibles comprennent notamment :

- les dépenses de fonctionnement directement liées à la mise en œuvre du projet (consommables, prestations techniques, accès à des équipements ou plateformes, frais d'analyse, etc.)
- les dépenses d'investissement pour l'acquisition d'équipements scientifiques.

La part des dépenses de fonctionnement ne pourra pas excéder un tiers du budget total demandé. Attention : ne sont pas éligibles les dépenses liées à de la bureautique (ordinateurs portables...) ou les missions.

Le budget devra être détaillé et justifié dans le dossier de soumission, accompagné de devis.

Évaluation des projets

Les projets seront examinés par une commission conjointe aux deux instituts.

En lien avec les objectifs de l'appel, les critères d'appréciation incluront notamment :

- la qualité scientifique du projet
- le caractère innovant ou émergent de la thématique
- la plus-value par rapport aux priorités thématiques des deux instituts

- la pertinence et la complémentarité des collaborations entre équipes
- le partage d'expertise, de bonnes pratiques, d'équipements entre équipes
- la capacité du projet à structurer des collaborations inter-instituts ou inter-laboratoires
- l'utilisation d'équipements remarquables présents dans les laboratoires des deux instituts ou chez les partenaires privilégiés des instituts
- l'implication éventuelle des partenaires extérieurs privilégiés des deux instituts (STMicroelectronics, ASNR, CEA, ITER org...)
- le potentiel effet de levier pour des financements complémentaires

Ces critères s'appliqueront pour l'évaluation des projets mais ne constitueront pas des critères éliminatoires stricts.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets : juin 2026

Date limite de soumission : 30 septembre 2026

Annnonce des projets lauréats : octobre 2026

Modalités de soumission

Les projets devront être soumis sous la forme d'un dossier (voir ci-après) n'excédant pas 5 pages comprenant :

- le titre et l'acronyme du projet
- la description scientifique et technique du projet (2 pages au maximum)
- la présentation des équipes impliquées
- la description des collaborations entre partenaires
- le budget détaillé et justifié.

Points d'attention

- Le budget alloué par l'ISFIN et AMUtech sera géré par le laboratoire du porteur de projet. Par conséquent avant de répondre à cet AAP, il est demandé au porteur de remonter son intention de dépôt auprès de la direction de son laboratoire pour s'assurer notamment de la capacité de gestion de son projet s'il était lauréat.
- Le porteur, en soumettant un projet à cet AAP, s'engage à fournir 1 an après l'achat du ou des équipement(s), un court rapport d'une page maximum synthétisant l'activité du projet et une photo en 300 dpi du ou des équipement(s) installé(s).
- Le porteur sera sollicité pour présenter son projet lors d'une journée thématique organisée par ISFIN et AMUtech.
- Toute publication résultant de cet AAP, devra mentionner les remerciements suivants : "**Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre de France 2030, dans le cadre de l'Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*MIDEX (AMX-19-IET-013 – ISFIN et XXXXXXXXXXXXXXXX- AMUtech.**"

Il s'agira d'un indicateur important dans l'évaluation de l'impact des Instituts sur sa communauté scientifique et nous comptons sur votre collaboration pour nous accompagner dans cette démarche de suivi.

- Par ailleurs, il sera nécessaire de :
 - o Respecter la charte de signature de l'Université d'Aix-Marseille pour les publications scientifiques,
 - o Déposer les publications dans HAL AMU, (collection A*Midex et AMUtech), texte intégral de la version finale acceptée par l'éditeur requis,
 - o Afficher les logos « AMU » et « France 2030 » sur les communications orales et posters, ainsi que les sites internet.

FORMULAIRE DE REPONSE

A ENVOYER A :

isfin-direction@univ-amu.fr et amutech-direction@univ-amu.fr

AU PLUS TARD LE 30/09/2026

▪ **Titre du projet :**

▪ **Porteur du projet :**

- Nom et prénom :
- Tel :
- E-mail :
- Laboratoire AMU/CNRS :
- Équipe de recherche :

▪ **Autres laboratoires impliqués :**

- **Partenaires impliqués :**
- **Montant HT demandé :**

▪ **Membres permanents impliqués (ajouter des lignes le cas échéant) :**

Nom Prénom	Organisme, laboratoire, équipe, partenaire	Compétences

▪ **Membres non permanents impliqués (ajouter des lignes le cas échéant) :**

Nom Prénom	Statut (stagiaire, doctorant, post-doctorant)	Organisme, laboratoire, équipe, partenaire	Encadrants

▪ **Détail des dépenses, financement et cofinancements (ajouter des lignes le cas échéant) :**

Détail de la dépense	Nature de la dépense (Invest./Fonct.)	Montant total HT	Montant demandé HT	Montant cofinancé (HT)	Source(s) du cofinancement (préciser si acquis)

▪ **Description du projet de recherche (2 p. max.) :**

A compléter

▪ **Complémentarité des membres impliqués (1 p. max.) :**

A compléter

▪ **Descriptif scientifique du ou des équipement(s) acheté(s) dans le cadre du projet (1/2 p. max.) :**

A compléter

▪ **Utilisation, partage, d'équipements existants, plateformes ou équipements remarquables : (1/2 p. max.)**

A compléter

▪ **Engagements :**

En signant ce formulaire :

- le porteur atteste qu'il a informé en amont sa direction de laboratoire de son dépôt de projet et qu'il a eu son accord pour sa future gestion administrative et financière si son projet était lauréat,
- le porteur s'engage à respecter tous les autres éléments mentionnés dans la section « Points d'attention ».

Signature du porteur :

Date :